

LETTRE MUNICIPALE



Les Aultois.es au cœur des projets

Avril – Mai 2023

EDITO DU MAIRE

Chères Aultaises, chers Aultois,

Le mois d'Avril rime avec Finances, résultats 2022 et budget 2023. En quelques mots et quelques chiffres, la Commune d'Ault a investi plus de 7 millions d'euros en trois ans, tout en conservant une trésorerie de 1,8 millions d'euros au 31.12.2022 avec un endettement modéré. Ces très bons résultats sont obtenus grâce à la recherche constante de subventions auprès de nos partenaires, Etat, Région, Département, Communauté de Communes, Agence de l'eau. Il faut aussi souligner les excellents résultats du budget camping qui voit ses recettes augmenter de 43 % sur la période 2019 – 2022.

Pour autant, il nous faut rester prudents car de gros chantiers nous attendent, notamment, l'aménagement du Moulinet, la rénovation de l'église et la gestion du dossier assainissement dans un contexte inflationniste qui impacte aussi le budget des Collectivités.

Néanmoins et contrairement à la rumeur, le Conseil Municipal a décidé de diminuer légèrement les taux d'imposition du foncier bâti, du foncier non bâti et de la taxe d'habitation qui, en 2023, ne sera plus payée pour les résidences principales mais concernera uniquement les résidences secondaires.

Profitez bien de ce beau printemps !

La falaise, l'érosion et ... le blockhaus.

La nuit du 23 au 24 mars, s'est produit un important éboulement au niveau de la tête de falaise qui borde le quartier du Bel-air : 4500 à 5000 m³ de craie ont chuté, en quelques heures, laissant l'extrémité du blockhaus (20% de l'ouvrage) pointer dans le vide. S'il est impressionnant, le phénomène n'est ni surprenant ni exceptionnel sur cette zone très vulnérable aux facteurs érosifs. De suite, s'est posée la question des conséquences de la chute éventuelle du blockhaus qui entraînerait avec lui un tronçon de la voirie la plus proche et les réseaux qu'elle recouvre. La municipalité a saisi en urgence le Bureau des Recherches Géologiques et Minières pour disposer d'un éclairage expert sur la situation, les mesures à prévoir et leur calendrier. Il en ressort que la route sise à proximité de la tête de falaise ne représente pas un risque de péril imminent. En effet, la craie qui soutient le blockhaus paraît saine et le dernier éboulement a évacué les fragilités de cette section, dès lors le basculement du blockhaus n'est pas, *a priori*, d'actualité. Il n'est cependant pas possible de prévoir l'échéance de survenue. Seules certitudes : C'est un risque qui se concrétisera inéluctablement et qu'il y a lieu d'anticiper avec bon sens, compte tenu notamment de l'impact sur l'accessibilité au lotissement du Bel-air.



Anticiper mais comment ?

En prévoyant les travaux de repositionnement des réseaux et le tracé de la future voirie.

Ces opérations de grande ampleur aux impacts multiples requièrent la mobilisation d'aides financières auprès des services compétents.

La Commune est à pied d'oeuvre pour trouver les solutions appropriées, au mieux des intérêts des riverains et communiquera régulièrement sur l'avancée des discussions. A ce stade, le périmètre de sécurité, circonscrit au-dessus de la falaise, va être pérennisé par la Commune et, pour mémoire, il est essentiel pour la sécurité des personnes de ne pas circuler au pied des falaises **sans respecter, au minimum, un éloignement d'une fois et demi la hauteur de la falaise !**

CONTACTS ET INFORMATIONS PRATIQUES

LA MAIRIE 27 bis grande rue

Le Site Internet : www.ault.fr Facebook : Commune d'ault .

L'ACCUEIL :

Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 8h30-12h et 13h30-17h le vendredi 08h30-12h et 13h30-16h30 le samedi de 10h-12h
Téléphone : 03 22 60 41 21 Mail : secretariat.accueil@ault.fr

LES SERVICES :

Secrétariat des services techniques - État civil et cimetière :

Téléphone : 03 22 60 36 42

Mail : secretariat.general@ault.fr

Comptabilité et gestion administrative des campings :

Téléphone : 03 22 60 36 40

Mail : comptabilite@ault.fr

Urbanisme :

Téléphone : 03 22 60 36 43

Mail : urbanisme@ault.fr

Service élections :

Mail : serviceelections.ault@gmail.com

Ateliers Municipaux :

Téléphone : 03 22 60 36 35

Mail : serviceestechiques@ault.fr

Animation - Relations avec les associations - Transport scolaire :

Mail : j-nouveaux@ault.fr

CCAS et affaires sociales : Accueil social assuré par Florence LEMOIGNE sur rendez-vous au : 06 71 08 87 51

Téléphone : 03 22 60 36 48

Mail : ccas@ault.fr

Bibliothèque Paul Éluard : 17 avenue du Général Leclerc

Téléphone : 03 22 60 52 21

Mail : bibliotheque@ault.fr

École Simone Veil : Rue de Dalhausen

Téléphone : 03 22 60 50 32

Mail : ecolematernelle-ault@wanadoo.fr

CONTACTER LES ÉLUS :

Marcel LE MOIGNE : le-maire@ault.fr

Urbanisme - Environnement : Laurent CHOLET : l-cholet@ault.fr

Administration Générale Plan Communal de Sauvegarde Affaires sociales - Cimetière : Florence LE MOIGNE : f-lemoigne@ault.fr

Développement Local - Tourisme - Culture : Alain NICQUET : a-nicquet@ault.fr

Éducation - Évènementiel : Marie-Christine SAUZEAT : mc.sauzeat@netc.fr

Une nouvelle qui devrait réjouir Petits ... et Grands !

L'inauguration de l'aire de jeux pour enfants ainsi que de l'espace fitness, sur les quartiers de Bellevue et du Reposoir, est imminente ! Reste à réaliser les prescriptions de sécurité ordonnées par l'APAVE avant la mise en service. Pour rappel, le projet, situé en périphérie immédiate du groupe scolaire S. Veil, consiste en la mise à disposition d'un espace accessible à tous et intergénérationnel, au service des loisirs et du lien social.

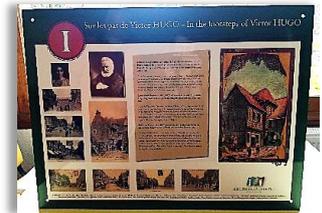
Cette ambition se traduit par l'aménagement de périmètres qui coexisteront, tout comme les publics amenés à les fréquenter : En 1^{ère} intention, une aire de jeux pour les enfants de 3 à 12 ans, pensée pour favoriser le développement psychomoteur, un parcours fitness pour toutes les personnes désireuses de se détendre tout en prenant soin de leur corps. A terme, le projet pourra être agrémenté par un circuit tout-terrain fermé, garni de bosses et de virages pour le bonheur des Vététistes, des BMXistes mais aussi des usagers de skateboards ou de rollers. S'y ajoutera une zone d'accueil pour les cyclotouristes découvrant la baie de somme par la vélomaritime.



Ault à travers les mots du chef de file du romantisme français : les nouveaux panneaux du parcours Victor Hugo sont installés !

« Cet endroit est beau. Je ne pouvais m'en arracher ». Vous avez peut-être en mémoire cette missive que Victor Hugo adressa à son épouse Adèle, le 8 septembre 1837, et dans laquelle il lui décrivait avec force détails les émotions que lui inspira son passage à Ault. Il y a quelques années, 10 panneaux ont été installés çà et là dans la ville, sur l'initiative de l'office du tourisme, reprenant des extraits de ces écrits et présentant le bourg via le regard et les envolées lyriques de l'auteur des Misérables.

Le parcours, de panneau en panneau, était une occasion de découvrir la Ville et ses sites emblématiques tels qu'ils avaient pu être appréciés en 1837. Mais, défraîchis par l'exposition aux affres climatiques, les panneaux Victor Hugo avaient perdu en lisibilité. Réédités à l'identique, ils ont été réinstallés par nos services techniques et permettent de nouvelles balades illustrées, dans les pas de celui qui était né « quand ce [19^e] siècle avait deux ans... ».



Cabines de plage ... Elles sont de retour !



Pour la 3^e année consécutive, la Commune met en location des cabines de plage... fabriquées par nos collègues des services techniques ! Pimpantes, implantées sur la façade balnéaire à Ault et à Onival, elles permettent de profiter pleinement des bienfaits du bord de mer. Equipements clefs de l'attractivité touristique, elles sont un témoignage d'antan de la vogue des bains de mer. Les cabines sont mises en location par la Mairie au tarif de 180 € / mois. Les particuliers qui possèdent une cabine peuvent solliciter la location d'un emplacement, au tarif de 150 € / saison. Il est bien entendu que les cabines et emplacements loués à des particuliers ne sauraient en aucun cas être le siège d'une activité commerciale ou lucrative.

Actualités de l'école Simone Veil : Dernier trimestre foisonnant d'activités !

Point d'orgue de la fin d'année scolaire, la kermesse de l'école fait déjà l'objet d'intenses préparatifs. Ouvert à tous, cet événement se tiendra **le 10 juin après-midi**. Autre temps fort en juin, le voyage à Valloires et la visite des jardins, organisés et financés par la Commune. Toutes les classes y participent. Bien d'autres activités se profilent d'ici là : **En mai**, un temps d'immersion au collège de Mers pour les enfants du cours moyen, précédé d'un 1^{er} contact avec le professeur d'arts plastiques. La suite des rencontres sportives des enfants des cours élémentaires et moyens avec cette fois un déroulement des journées dans les écoles (*Aigneville, Mers*) accueillies en avril. Sans oublier la visite de l'exposition photos *Reflets d'eau* ou encore de l'exposition *Art et recyclage* à la bibliothèque municipale, les activités autour de la flore ou du patrimoine et bien sûr les sorties organisées dans le cadre du projet d'**Aire Maritime Educative** avec Maxim, Guide nature.

En juin : Le cycle Tennis dont ont bénéficié les enfants prendra fin tandis qu'une animation musicale autour du saxophone sera proposée à toute l'école par un musicien intervenant lors du Festival « Ault en musiques » édition 2023. L'école Simone Veil aborde le dernier trimestre avec un effectif écolier en hausse puisque ce sont 8 enfants qui ont rejoint l'établissement depuis le début d'année ! L'année scolaire 2023 – 2024 sera aussi dense avec, dès la rentrée, la préparation des journées du patrimoine mais aussi de la classe de neige des élèves du cours moyen ! Sur un plan matériel, le remplacement des tables des élèves de maternelle, qui ont vu passer plusieurs générations d'enfants, est imminent et plébiscité.



Parole d'opposition

Avec la fin des travaux et le retour des beaux jours, notre centre Bourg va enfin revivre à la grande satisfaction des Aultois. Ce renouveau tant attendu et préparé depuis 15 années nous promet une affluence record et des retombées économiques pour les commerçants aultois après ces 3 années de disette. À la suite du dernier conseil les habitants de Ault sont rassurés, tout augmente (dépenses, recettes, subventions, masse salariale, etc.) et de nombreux projets sont en cours. Seule ombre au tableau, un prêt de 350000€ et une promesse de baisse des impôts fonciers non tenue.

Les rendez-vous à ne pas manquer !

Parcours du cœur organisé par le CCAS, 20 mai au Casino.

Fête des voisins 26 mai 19 h Gymnase de la Maison des Associations.

Concert de l'harmonie municipale le 27 mai à 20 h 30, église Saint Pierre.

Expositions à la bibliothèque municipale : Du 17 mai au 17 juin, « Reflets d'eau » (photos) intervenant Sylvia Bourdeau et « Objets en céramique », artiste Florence Levaillant - Tout public - Entrée Libre.

Goûter des Aînés 15 juin à 15 h 00 au Casino.

Petit musée : Ouvert chaque Samedi de 10 h à 12 h.

Exposition « De Gaulle et la Résistance » du 17 au 22 juin au Casino (10 h à 18 h).

Commémorations Appel du 18 juin – RDV 10 h 30, monument aux morts

Fête foraine, plage d'Onival, 17 au 19 juin.

Inauguration du Centre Bourg 24 juin matin (Mairie)

